

04 Question de M. Joseph Arens à la secrétaire d'Etat à l'Organisation du travail et au Bien-être au travail, adjointe au ministre de l'Emploi et des Pensions sur "la réorganisation du service de contrôle du bien-être au travail en province de Luxembourg" (n° 2441)

04 Vraag van de heer Joseph Arens aan de staatssecretaris voor Arbeidsorganisatie en Welzijn op het werk, toegevoegd aan de minister van Werk en Pensioenen over "de reorganisatie van de dienst Toezicht op het Welzijn op het Werk in de provincie Luxemburg" (nr. 2441)

04.01 **Joseph Arens** (cdH): Monsieur le président, madame la ministre, le ministère de l'Emploi et du Travail dispose actuellement d'un service de contrôle du bien-être au travail en province de Luxembourg. Ce service est installé au centre de la province, à Libramont, plus précisément. De récentes décisions administratives ont pour conséquence la réunification de la province de Namur et de Luxembourg en une seule direction et la suppression du siège de Libramont en tant qu'antenne pour des agents itinérants du contrôle du bien-être au travail.

Cette décision nous semble surprenante et contestable, et ce pour plusieurs raisons. Si la concentration plus faible d'entreprises en province de Luxembourg est un fait incontournable, les travailleurs de ces entreprises n'en méritent pas moins un contrôle efficace en matière de qualité et de bien-être au travail. Par ailleurs, cette faible concentration pourrait permettre à la direction de Libramont d'être prospective et de devenir pilote pour innover en matière de contrôle pour le bien-être au travail.

04.01 **Joseph Arens** (cdH): Het ministerie van Werkgelegenheid en Arbeid beschikt in de provincie Luxemburg, meer bepaald in Libramont, over een controledienst van het welzijn op het werk. Onlangs werd beslist de diensten van de provincies Namen en Luxemburg te fuseren en de antenne te Libramont af te schaffen. Die beslissing lijkt ons betwistbaar.

Het is niet omdat Luxemburg minder bedrijven telt, dat de werknemers er geen recht hebben op een doeltreffende controle van het welzijn op het werk. Bovendien zou de antenne van Libramont,

Cette décision va aussi à l'encontre d'un objectif que s'est fixé le secrétaire d'Etat, à savoir la présence d'inspecteurs sur le terrain. En termes géographiques, Libramont est idéalement située pour servir d'antenne pour l'ensemble de la province de Luxembourg. En permettant une antenne en son centre, on assure également des gains de temps et on évite des frais de déplacement qu'imposerait un siège à Namur ou ailleurs. Tous ces arguments plaident pour le maintien du siège de Libramont et de la direction du contrôle du bien-être au travail dans la province de Luxembourg. J'aimerais connaître l'analyse et la position de Mme la secrétaire d'Etat à ce sujet.

04.02 **Kathleen Van Brempt**, secrétaire d'Etat: Monsieur le président, les réformes des services publics fédéraux ont donné le jour à la Direction générale du contrôle du bien-être au travail par la fusion de l'administration de la Sécurité du travail et l'administration de l'Hygiène et de la Médecine du travail. La décision concernant l'organisation en des bureaux régionaux de la Division contrôle de base auprès de cette Direction générale contrôle du bien-être au travail a été prise lors de la première réunion du comité de direction du SPF en avril 2003.

Le nombre de bureaux régionaux et de leurs sièges administratifs a été établi en tenant compte des éléments suivants:

- une charge de travail uniforme par bureau régional, aussi bien en Flandre qu'en Wallonie, le critère principal étant le nombre d'employeurs et le nombre de travailleurs;
- une occupation minimale de cinq personnes de niveau 1;
- les contacts avec les autorités judiciaires;
- la coopération avec les services régionaux de l'inspection des lois sociales;
- la garantie de la qualité du service rendu au public;
- le nombre de bureaux régionaux des précédentes inspection médicale et inspection technique;
- la distance jusqu'au lieu de travail parcourue par le personnel administratif.

Comme il se doit, la décision a fait l'objet de discussions entre les pouvoirs publics et les syndicats du personnel au sein des organes de concertation créés à cet effet.

La nouvelle organisation a été mise en oeuvre le 1^{er} janvier 2004.

Vers la mi-janvier 2004, le chef de direction du bureau de Namur-Luxembourg a informé les dirigeants de la Direction générale de la nécessité de conserver une antenne à Libramont. A ce sujet, le chef de direction a été invité à étayer sa demande de façon documentée. Le comité de direction de SPF a pris connaissance de ces arguments fin janvier 2004. Il a décidé de confirmer la position adoptée en avril 2003.

Signalons toutefois que, si seul le critère relatif à la charge du travail uniforme était appliqué, l'administration devrait, logiquement, opter pour un bureau dans le Brabant wallon, à Namur-Luxembourg avec la ville de Namur comme siège administratif de ce bureau.

Je ne conteste nullement la situation centrale de Libramont par rapport au territoire de la province du Luxembourg ni par rapport au bureau actuel Namur-Luxembourg.

precies omdat er minder bedrijven zijn, proactief kunnen optreden en in die zin een proefantenne worden. Geografisch gezien heeft Libramont de ideale ligging. Wat is uw standpunt daaromtrent?

04.02 Staatssecretaris **Kathleen Van Brempt**: Ingevolge de hervorming van de federale overheidsdiensten werd de Algemene Directie Toezicht op het Welzijn op het werk opgericht. Het gaat om een samensmelting van de administratie van de arbeidsveiligheid en de administratie van de arbeidshygiëne en -geneeskunde.

Het aantal regionale kantoren en hun administratieve zetel werd vastgesteld rekening houdend met volgende elementen: de doelstelling om tot een eenvormige werkbelasting te komen, een minimale tewerkstelling van vijf personen van niveau 1, overleg met de gerechtelijke autoriteiten, samenwerking met de regionale diensten van de inspectie van de sociale wetten, garanties inzake de dienstverlening aan het publiek en het aantal regionale kantoren van de vroegere medische inspectie en de vroegere technische inspectie.

Over die beslissing werd overleg gepleegd met de vakbonden. De nieuwe organisatie is op 1 januari 2004 ingegaan. Medio januari heeft de directeur van de afdeling Namen-Luxembourg aangegeven dat het noodzakelijk was een antenne in Libramont te behouden. Na onderzoek van zijn argumenten heeft het directiecomité van de FOD besloten zijn beslissing te bevestigen.

Mocht de eenvormige werkbelasting als enige criterium worden gehanteerd, zou er

Suite à l'examen de l'ensemble des arguments, le maintien d'une antenne à Libramont a été jugé inopportun. Vu la répartition des entreprises et de leur personnel au sein de la province du Luxembourg, il semble logique d'opter pour la présence d'une antenne à Arlon plutôt qu'à Libramont. Par ailleurs, les économies, en matière de temps et de contingent kilométrique sont déterminées non seulement par la situation du siège du bureau mais également par celle du siège administratif des fonctionnaires par rapport au siège du bureau.

Pour accorder au personnel voyageant des facilités équivalentes à celles liées à une antenne à Libramont ou à Arlon, à savoir la consultation du fichier des données centrales, des investissements sont actuellement réalisés dans une connexion à large bande ADSL pour les fonctionnaires qui travaillent à domicile.

Enfin, à l'avenir, le fonctionnement de la direction générale du contrôle du bien-être au travail sera évalué. Si nécessaire, des ajustements seront apportés pour que le service rendu au public puisse être effectué dans les meilleures conditions possibles; le bien-être de ses propres collaborateurs sera pris en compte.

04.03 Joseph Arens (cdH): Je suis très déçu, bien évidemment, de la réponse de Mme la secrétaire d'Etat, même si elle ne me surprend pas. Nous ne sommes que quatre parlementaires fédéraux issus de cette province, qui compte seulement 250.000 habitants.

Depuis les gouvernements tout d'abord "arc-en-ciel" puis "violet", nous vivons des délocalisations que je ne peux plus accepter. Aubange est située à 150 km de Namur. Si j'ai bien compris votre réponse, Mme la secrétaire d'Etat, il n'y a plus d'antenne dans le Luxembourg. Vous ignorez le Luxembourg dorénavant, c'est clair. C'est inacceptable et des actions seront menées dans les prochaines semaines qui auront pour but de rectifier la situation.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

logischerwijze voor een kantoor Waals-Brabant-Namen-Luxemburg moeten worden gekozen. Mocht alleen het criterium van de spreiding van de ondernemingen worden gehanteerd, dan zou men logischerwijze voor een kantoor in Aarlen moeten opteren.

Er werd geïnvesteerd in ADSL-verbindingen teneinde het personeel dat thuis werkt meer faciliteiten te bieden.

De werking van de Algemene Directie "Welzijn op het werk" zal in de toekomst worden geëvalueerd en zo nodig worden aangepast.

04.03 Joseph Arens (cdH): Dit antwoord, dat ik had verwacht, stelt mij diep teleur. Al twee regeerperiodes lang worden wij geplaagd met delocalisaties, die we niet langer kunnen aanvaarden. U laat Luxemburg links liggen. Dat is onaanvaardbaar. In de komende weken zullen acties worden ondernomen.